



**DECLARATION
AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 37
EN DEFENSE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

Les organisations syndicales départementales CGT, FO et SUD du secteur social et médico-social se sont réunies à plusieurs reprises, dont une en Assemblée Générale des salariés, dans la suite du mouvement engagé au printemps 2017 en défense de la Protection de l'Enfance. Etaient représentées les Associations et Fondations VERDIER, ADSE (Sauvegarde de l'Enfance), SOS Enfance (ex JCLT) pour ce qui est des MECS (Maison d'Enfant à Caractère Social) et des Services de Milieu Ouvert ; et également l'ADAPEI, La BOISNIERE ou encore L'EVEIL du secteur médico-social (enfants et adultes). D'autres sont excusées.

Elles font le constat unanime d'une situation très détériorée dans les établissements et services. Certaines situations sont choquantes. Elles décident de relayer les témoignages apportés au cours de ces réunions :

- Les conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité pour les salariés comme pour les enfants accueillis ne sont pas toujours réunies. Clairement, dans une unité de vie, des situations de danger et d'insalubrité sont dénoncées.
- La déqualification des professionnels du secteur est le fléau majeur. Ce constat est partagé dans tous les établissements : embauche de non diplômés, glissement de tâches, rémunérations à la baisse. Une personne exprime que la situation en Indre et Loire tend à rejoindre celle déjà connue dans le Loiret. Ayant travaillé dans ce département, où la situation, sur ce point, est dramatique, elle explique que la quasi-totalité des éducateurs dans les MECS ne sont pas diplômés entraînant des situations ingérables au point de fermer des établissements. Il est urgent d'arrêter l'hémorragie en Indre et Loire.
- Dans une autre association, des suspicions de détournements financiers de la part de supérieurs (qui profiteraient d'appartements qui ne leur seraient pas destinés), mettent à mal l'ensemble de l'organisation de travail et la dynamique d'équipe nécessaire aux bonnes conditions d'exercice de nos métiers.
- Un rappel est fait de la situation des salariés dans les Villages d'Enfants de la Fondation Action Enfance, où le syndicat FO a dû tenir une réunion publique et alerter la presse pour que le Conseil Départemental, représenté par Madame Arnaud et Monsieur Perrin, prennent en compte les très graves dysfonctionnements. Malgré cela, les conditions de travail difficiles, le turn-over majeur et la déqualification, dans les Villages d'Enfants comme ailleurs, continuent.
- Les salariés le déplorent et déclarent ne plus être en situation de « bien faire leur travail ». La charge de travail s'amplifie, ce qui a des conséquences directes sur la santé des salariés.
- Un autre point fait l'unanimité des participants : c'est l'aggravation de la dégradation de la situation sociale générale, complexifiant les problématiques des enfants dits en difficultés. L'engorgement des dispositifs éducatifs ne permet plus de répondre à temps aux situations sociales et éducatives dégradées. On assiste à une chronicisation des difficultés sociales qui conduit à des situations inextricables et qui s'aggravent faute de prise en charge adaptée.
- Quant aux jeunes majeurs, les professionnels livrent des situations choquantes de fin de prise en charge brutale justifiée par le seul passage à la majorité, sans tenir compte du projet en cours d'insertion sociale et professionnelle du jeune. Il est demandé à ces jeunes majeurs reconnus en difficultés, d'être autonome dès 18 ans alors que des jeunes évoluant dans leurs familles s'appuient sur leurs parents jusqu'à 25 ans voire plus !

Face à toutes ces attaques subies dans le secteur social et médico-social de la Protection de l'Enfance, les salariés réunis en Assemblée Générale, décident de sortir du silence.

A la situation générale dégradée, s'ajoute le contexte économique dans lequel vivent les salariés : aucune reconnaissance salariale, déqualification, précarité, temps partiels, CDD, travail de nuit, de soirée, d'astreintes... **Les conséquences de l'austérité budgétaire subie depuis des années par le secteur sont tellement visibles qu'aucun responsable honnête en matière de politique de Protection de l'Enfance ne pourra le contester ou le minorer.**

Ces réunions intersyndicales ont été convoquées sur fond d'élaboration en cours du schéma départemental social et médico-social 2018–2022, dont le titre s'est affublé de : « ... et accompagnement dans une démarche d'appel à projets ».

Les voyants sont allumés au rouge pour les salariés en Indre et Loire. Ils connaissent la situation que vivent actuellement les salariés de la protection de l'Enfance du Maine et Loire, où le département a mis en place un appel à projet, décapitant les associations historiques du département pour privilégier des associations moins-disantes budgétairement. Licenciements et situations de détresse (pour les salariés comme pour les enfants) sont dénoncés depuis des mois à Angers par les professionnels du secteur.

Concernant le secteur médico-social, les salariés font part de la mise en place du système SERAFIN-PH, qui n'est que l'alter égo de la tarification à l'acte imposée au secteur de la santé, avec les conséquences que l'on connaît : dégradation du service rendu, dégradation des conditions de travail, déshumanisation. Et ce, dans le seul but de faire des économies, quitte à rompre avec le principe des missions des services publics républicains.

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD sont déterminées à soutenir tous les salariés du secteur qui mèneront des actions pour sortir du silence, dénoncer les reculs sans précédents qu'imposent les politiques d'austérité menées tambour battant par les gouvernements successifs et par les collectivités territoriales qui les appliquent.

D'ores et déjà, elles revendiquent :

- **Aucun appel à projet, la politique d'appel d'offres est contraire à l'esprit même de protection de l'enfance ;**
- **Attribution des moyens nécessaires pour le secteur social et médico-social à hauteur des besoins. Ces besoins devront être étudiés par des professionnels du terrain, et en concertation avec les organisations syndicales du secteur ;**
- **Maintien de tous les postes, de tous les emplois et de toutes les places dans le département ;**
- **Embauche immédiate du personnel nécessaire pour faire cesser les listes d'attente et répondre aux besoins en Protection de l'Enfance : psychologues, pédopsychiatre, infirmiers, éducateurs, ouvriers et techniciens qualifiés...**
- **Accompagnement des jeunes majeurs jusqu'à leur indépendance économique et sociale.**

Les organisations départementales CGT, FO et SUD appellent les salariés à s'organiser dans leurs établissements afin de préparer les conditions du rapport de force nécessaire à la défense du secteur.